

Ville de CLERMONT

Un choix de vie tout naturel !



Bulletin municipal

Avril 2020

Mot du Maire

Bonjour à tous ! Nous vous présentons aujourd'hui un bulletin condensé. Nous sommes conscients que les différents médias nous apportent, dans ces jours difficiles, une quantité d'informations précieuses. Toutefois, nous croyons important de communiquer de cette façon afin de conserver le contact avec tous.

Tel que vous l'avez sans doute lu dans nos différents communiqués, nous nous sommes conformés, au fur et à mesure, aux différentes recommandations et obligations émises par le Gouvernement du Québec et la Santé publique du Québec. Dans le contexte de la déclaration d'état d'urgence sanitaire, nous assurons actuellement les services essentiels requis pour notre population et ce, au moment d'écrire ces lignes, jusqu'au 13 avril. Nous sommes conscients que cette décision de réduire l'ensemble des services et activités qui ne sont pas prioritaires au minimum pourrait être prolongée au-delà de cette date.

L'hôtel de ville est fermé au public; toutefois le personnel administratif vous répondra du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h. Le service des travaux publics effectue pour sa part, à personnel réduit, l'ensemble de l'entretien nécessaire aux réseaux d'infrastructures. À leur demande, je profite de ce bulletin pour solliciter votre collaboration afin de ne pas jeter dans les toilettes les nombreuses lingettes désinfectantes que nous utilisons actuellement. Celles-ci obstruent les conduites d'égout et endommagent nos systèmes de pompage.

Comme nous vous l'avons confirmé, aucun intérêt ne sera calculé sur les versements de taxes de l'année 2020 non payés à compter de l'échéance du 1er avril 2020 et ce jusqu'à celle du 1er juillet 2020. Les contribuables qui nous ont fait parvenir des chèques postdatés ou pour lesquels nous effectuons des prélèvements bancaires préautorisés doivent nous informer par téléphone au 418 439-3931 ou par courriel à l'adresse info@ville.clermont.qc.ca de leur désir d'interrompre leur paiement. Nous vous informerons des procédures que nous appliquerons par la suite. Si vous êtes en mesure de procéder au paiement habituel, nous vous remercions de le faire. Ceci nous permettra de conserver les liquidités requises pour les opérations régulières de la municipalité.

Nous avons également pris la décision de fermer le terrain de jeux sur la rue Maisonneuve. La neige va bientôt fondre et nous voulons éviter que des enfants s'y rassemblent et favorisent la propagation du virus. Le site du parcours des berges demeure accessible pour l'instant. Nous recommandons toutefois aux promeneurs de respecter la distanciation sociale. Les toilettes sont inaccessibles depuis déjà quelques temps et nous demandons d'éviter tout regroupement aux kiosques des berges.

Enfin, je remercie sincèrement tous ceux et celles qui travaillent à donner les services essentiels à la population. Certaines entreprises, citoyens et citoyennes ont généreusement offerts leur collaboration à la réorganisation des services d'épicerie et de pharmacie; félicitations pour votre solidarité. Plusieurs personnes se retrouvent démunies à la maison et ont besoin d'aide. Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à téléphoner à l'hôtel de ville et nous en informerons le CLSC, tel que l'établissement nous l'a offert. Chaque personne a un rôle à jouer. Ensemble, ça va bien aller !

Jean-Pierre Gagnon, maire



Pour toute question ou commentaire, vous pouvez nous joindre à
info@ville.clermont.qc.ca ou visitez notre site internet au www.ville.clermont.qc.ca
2, rue Maisonneuve, Clermont (Québec) G4A 1G6 418-439-3931



INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS ESTIVALES

En raison de la crise entourant le COVID-19, nos dates d'inscriptions ont été repoussées. Les nouvelles dates ainsi que la programmation détaillée vous seront communiquées ultérieurement.

Prenez note que les coûts sont à déterminer selon la date du début des activités.

CAMP DE JOUR

Pour les jeunes de 5 à 12 ans (*au 30 septembre 2020*). Les activités débutent le 25 juin pour se terminer le 14 août. Les heures du service d'animation sont de 8 h 30 à 16 h. Le service de garde est disponible de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 17 h 30. 165 places maximum sont disponibles. Les coûts sont à déterminer.

CONCENTRATIONS ET COURS DIVERS EN OPTION AU CAMP DE JOUR

Concentration Multi-Arts (7 à 12 ans)

- ◆ Atelier musique et chant avec Marc Lavoie
 - ◆ Atelier artistique divers avec Caroline Pilote (Les trésors de Caroline) 2 après-midi par semaine de 13 h à 14 h
- Les tarifs sont de 40 \$ pour les enfants déjà inscrits au Camp de jour et de 50 \$ pour les enfants non inscrits au Camp de jour. Plus de détails à venir.

Concentration Multi-Sports (7 à 12 ans)

- ◆ Ateliers sportifs diversifiés avec nos moniteurs sportifs; 2 après-midi par semaine de 13 h à 14 h 30. Jamais en même temps que le Multi-Arts. Les tarifs sont de 40 \$ pour les enfants déjà inscrits au Camp de jour et de 50 \$ pour les enfants non inscrits au Camp de jour. Plus de détails à venir.

Option Semaine de danse (5 à 12 ans selon le type de danse)

- ◆ Cours de danse intensifs pendant 5 jours, offerts par l'école la Cité-Danse. Les cours sont d'une durée d'une heure le matin. L'heure varie selon l'âge. La semaine de cours ainsi que les tarifs sont encore à déterminer. Le personnel du Camp de jour assurera le déplacement des jeunes inscrits au camp du Chalet des Loisirs au Gymnase Laure-Gaudreault.

Option Cours de tennis (7 à 12 ans)

- ◆ En collaboration avec le Club de tennis l'Envol de Clermont. Une heure par semaine plus activités spéciales au début et à la fin (2 samedis). Le coût est à déterminer (selon la date de début possible). Le personnel du Camp de jour assurera le déplacement des jeunes inscrits au camp du Chalet des Loisirs au terrain de tennis.

SOCCER ET BALLE RAPIDE (5 à 12 ans)

Le coût sera déterminé selon la date de début possible (ligue régionale et tournois). Pour la balle rapide, les jeunes devront être disponibles aux dates de tournois affichées lors de l'inscription.

Tous les détails seront publiés sur notre page Facebook ainsi que sur le site internet au www.ville.clermont.qc.ca